

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter une chambre d'hôtes

Nouveau site d'hébergement

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que Mme Nicole VEILLON, domiciliée à Choëx, lui a adressé une requête tendant, d'une part, à aménager un nouveau lieu d'accueil comme chambre d'hôtes dans l'immeuble mentionné ci-après et, d'autre part, à obtenir en sa faveur une autorisation d'exploiter ce commerce au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	Bed and Breakfast, sis sur la parcelle N° 2662, folio 38, au lieu-dit "Chez Pratey"
Adresse	:	Rte d'Outre-Vièze 130
Enseigne	:	"B & B"
Prestations	:	service de petits déjeuners, à consommer sur place, avec hébergement, lié à un Bed and Breakfast
Heures d'ouverture et de fermeture	:	lundi au dimanche
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 3 juillet 2016.

Monthey, le 3 juin 2016

L'Administration communale